



TARIFS Accueil périscolaire

Selon délibération du conseil municipal de Bourg n°2021-060 en date du 25 novembre 2021, les tarifs de l'A.P.S. applicables à compter du 1^{er} janvier 2022, seront les suivants :

GARDERIE	Tarifs
Tarification en fonction du quotient familial	0,63 € à 1,73 €
Tarif plafond mensuel	81,00

Ci-dessous, les tarifs en détail selon votre quotient familial :

Quotient	coût 1h	Plafond
> ou = 501	0,63 €	29,00 €
501/650	0,79 €	37,00 €
651/800	1,05 €	49,00 €
801/950	1,26 €	59,00 €
951/1100	1,58 €	74,00 €
>1100	1,73 €	81,00 €